

États financiers semestriels du
PRO FTSE RAFI CANADIAN INDEX FUND

30 juin 2011

(non vérifiés)



Pro-Financial
Asset Management

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

.....

Les états financiers des fonds (tels que définis à la Note 1) ci-joints ont été dressés par Pro-Financial Asset Management inc. (le « gestionnaire »). La responsabilité de l'information et des déclarations renfermées dans ces états financiers incombe au gestionnaire.

Le gestionnaire maintient des procédures et des mécanismes de contrôle appropriés afin d'assurer la pertinence et la fiabilité de l'information financière publiée. Les états financiers ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et contiennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. Les principales conventions comptables que la direction juge appropriées pour les fonds sont décrites dans les notes afférentes aux états financiers.

Le Conseil d'administration de Pro-Financial Asset Management inc. est responsable de la révision et de l'approbation des états financiers; il doit aussi s'assurer que la direction remplisse ses obligations à l'égard de l'information financière.

Au nom de Pro-Financial Asset Management inc.,
Gestionnaire du Fonds

Stuart McKinnon
Chef de la direction
Pro-Financial Asset Management inc.

John Farrell
Premier vice-président, chef des investissements
et chef de la conformité
Pro-Financial Asset Management inc.

Le 29 août 2011

PRO FTSE RAFI CANADIAN INDEX FUND

30 juin 2011

TABLE DES MATIÈRES

État de l'actif net

État des résultats

État de l'évolution de l'actif net

État du portefeuille de placements

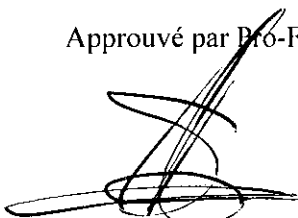
Notes afférentes aux états financiers

PRO FTSE RAFI CANADIAN INDEX FUND
AU 30 JUIN 2010 (non vérifié)

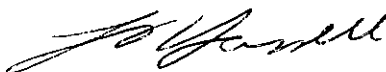
ÉTAT DE L'ACTIF NET

	30 juin 2011 (non vérifié) \$	31 décembre 2010 (vérifié) \$
ACTIF		
Espèces et quasi-espèces	410 043	-
Portefeuille de placements, à juste valeur (Note 2)	62 202 477	59 091 421
Montant exigible du gestionnaire du Fonds	51 210	48 318
Dividende à recevoir	147 889	224 256
Souscriptions à recevoir	210 778	193 666
	<u>63 022 397</u>	<u>59 557 661</u>
PASSIF		
Dette bancaire	-	15 411
Charges à payer	3 371	-
Rachats à payer	458 605	273 777
	<u>461 976</u>	<u>289 188</u>
ACTIF NET	<u>62 560 421</u>	<u>59 268 473</u>
ACTIF NET PAR CATÉGORIE		
Catégorie A	19 294 801	19 058 858
Catégorie B	16 984 181	17 255 387
Catégorie F	26 281 428	22 954 218
Catégorie I	11	10
	<u>62 560 421</u>	<u>59 268 473</u>
PARTS EN CIRCULATION		
Catégorie A	1 717 630	1 709 018
Catégorie B	1 523 561	1 557 380
Catégorie F	2 231 864	1 971 763
Catégorie I	1	1
	<u>1</u>	<u>1</u>
VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART		
Catégorie A	11,23	11,15
Catégorie B	11,15	11,08
Catégorie F	11,78	11,64
Catégorie I	10,57	10,39

Approuvé par Pro-Financial Asset Management inc.



Stuart McKinnon
Administrateur



John Farrell
Administrateur

PRO FTSE RAFI CANADIAN INDEX FUND
POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} JANVIER AU 30 JUIN 2010
(non vérifié)

ÉTAT DES RÉSULTATS

	2011	2010
	\$	\$
REVENU DES PLACEMENTS		
Dividendes, après déduction des retenues d'impôt à la source	901 142	481 586
Intérêts créditeurs	142	-
Revenus de prêts de titres	1 749	1 190
	<u>903 033</u>	<u>482 776</u>
CHARGES (Note 4)		
Frais bancaires et intérêts	54	-
Frais d'opération (Note 2)	6 868	34 697
Perte (gain) sur devises	(215)	-
Frais de services administratifs du Fonds	21 376	-
Frais comptables	13 222	-
Frais de gestion	426 490	305 987
Frais d'exploitation	29 838	39 435
Frais d'impression	6 427	4 298
Frais liés aux rapports destinés aux détenteurs de titres	34 942	17 193
Frais de garde	30 000	24 605
Frais liés au Comité d'examen indépendant	1 250	1 313
Frais de vérification	10 114	9 167
Frais juridiques	16 906	10 833
Charges abandonnées/absorbées par le gestionnaire	(1 850)	(21 650)
	<u>595 422</u>	<u>425 878</u>
REVENU NET DES PLACEMENTS	<u>307 611</u>	<u>56 898</u>
GAIN NET RÉALISÉ SUR LA VENTE DES PLACEMENTS	1 349 300	1 428 049
VARIATION NETTE DE LA PERTE NON RÉALISÉE SUR LES PLACEMENTS	<u>(1 208 647)</u>	<u>(2 913 340)</u>
GAIN NET (PERTE NETTE) RÉALISÉ(E) SUR LES PLACEMENTS	<u>140 653</u>	<u>(1 485 291)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET LIÉE AUX ACTIVITÉS	<u>448 264</u>	<u>(1 428 393)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET LIÉE AUX ACTIVITÉS		
Catégorie A	128 953	(500 061)
Catégorie B	119 624	(476 079)
Catégorie F	199 686	(452 253)
Catégorie I	1	-
	<u>448 264</u>	<u>(1 428 393)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET PER UNIT		
Catégorie A	0,05	(0,28)
Catégorie B	0,08	(0,29)
Catégorie F	0,09	(0,09)
Catégorie I	0,18	-

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers

PRO FTSE RAFI CANADIAN INDEX FUND
POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} JANVIER AU 30 JUIN 2010
(non vérifié)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie F		Catégorie I		Total	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
ACTIF NET, AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	\$ 19 058 858	\$ 13 941 149	\$ 17 255 387	\$ 13 401 994	\$ 22 954 218	\$ 7 865 209	\$ 10	\$ -	\$ 59 268 473	\$ 35 208 352
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET LIÉE AUX ACTIVITÉS	128 953	(500 061)	1 119 624	(476 079)	199 686	(452 253)	1	-	448 264	(1 428 393)
DISTRIBUTIONS AUX DÉTENTEURS DE PARTS	-	-	(339)	-	(31 421)	-	-	-	(31 760)	-
OPÉRATIONS DE CAPITAL										
Produit de l'émission des parts	1 187 773	5 214 030	1 893 959	5 066 330	5 685 469	8 555 259	-	-	8 767 201	18 835 619
Distributions réinvesties	-	(5)	1 049	111	86 253	1 379	-	-	87 302	1 485
Sommes payées pour le rachat des parts	(1 080 783)	(2 372 032)	(2 285 499)	(2 573 543)	(2 612 777)	(687 449)	-	-	(5 979 059)	(5 633 024)
OPÉRATIONS NETTES EN CAPITAL	106 990	2 841 993	(390 491)	2 492 898	3 158 945	7 869 189	-	-	2 875 444	13 204 080
AUGMENTATION DE L'ACTIF NET	235 943	2 341 932	(271 206)	2 016 819	3 327 210	7 416 936	1	-	3 291 948	11 775 687
ACTIF NET, À LA FIN DE LA PÉRIODE	19 294 801	16 283 081	16 984 181	15 418 813	26 281 428	15 282 145	11	-	62 560 421	46 984 039

* Il se peut que les totaux ne s'équilibrent pas en raison de l'arrondissement des chiffres.

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers

PRO FTSE RAFI CANADIAN INDEX FUND
AU 30 JUIN 2010 (non vérifié)

ÉTAT DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS

	Nbr. d'actions	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
Actions canadiennes			
Agrium inc.	4,900	307,461	414,393
Alimentation Couche Tard inc.	12,200	220,022	341,844
Atco Ltd	4,500	212,313	280,800
Banque de Montréal	41,842	2,222,052	2,561,986
Banque de Nouvelle-Écosse	57,392	2,759,782	3,333,901
Barrick Gold Corp.	23,100	963,540	1,008,777
BCE inc.	22,250	706,402	841,718
Biovail Corp.	6,700	264,416	335,603
Bombardier inc.	97,700	483,110	676,084
Brookfield Asset Management inc.	33,500	881,949	1,070,325
Brookfield Properties Corp.	19,525	272,956	362,970
Cameco Corp.	8,200	231,786	208,116
Banque canadienne impériale de Commerce	24,824	1,718,015	1,889,106
Canadian National Railway Co	18,600	1,061,176	1,432,014
Canadian Natural Resources Ltd	32,600	1,161,218	1,315,084
Canadian Pacific Railway Ltd	8,500	475,337	510,425
Canadian Tire Corp. Ltd	6,900	406,542	434,769
Canadian Utilities Ltd	5,300	243,140	296,588
Celestica inc.	28,450	248,488	238,980
Cenovus Energy inc.	27,350	878,423	993,079
CGI Group inc.	12,950	164,649	307,563
Ci Financial Corp.	13,100	274,234	299,073
Crescent Point Energy Trust	6,400	296,480	285,248
Emera inc.	6,800	211,455	214,880
Empire Co Ltd	4,700	232,871	260,521
Enbridge inc.	35,606	831,857	1,114,468
EnCana Corp.	83,450	2,691,024	2,482,638
Fairfax Financial Holdings Ltd	1,640	592,107	627,300
Finning International inc.	10,000	199,454	285,100
First Quantum Minerals Ltd	1,650	198,682	231,908
Fortis inc.	10,100	291,247	326,735
George Weston Limitée	7,050	459,511	490,751
Goldcorp inc.	17,350	701,965	807,643
Great-West Compagnie d'Assurance-Vie	21,350	575,065	543,144
Groupe Aeroplan inc.	14,200	178,691	188,860
H&R Real Estate Investment	9,600	197,975	206,880
Husky Energy inc.	21,500	655,053	564,590
IGM Financial inc.	7,300	319,157	368,504
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée	12,350	520,021	554,515

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers

PRO FTSE RAFI CANADIAN INDEX FUND
AU 30 JUIN 2010 (non vérifié)

ÉTAT DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS

	Nbr. d'actions	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
Industrielle Alliance, Assurance et service financiers inc.	5,900	238,918	236,472
ING Canada inc.	6,700	257,623	369,639
Kinross Gold Corp.	19,800	390,433	300,960
Les Compagnies Loblaw limitée	11,700	437,074	454,545
Magna International inc.	21,800	722,455	1,134,690
La Financière Manuvie	165,709	3,390,943	2,822,024
Methanex Corp.	6,700	191,622	202,139
Métro inc.	9,650	369,877	463,007
Banque Nationale du Canada	10,324	595,285	806,408
Nexen inc.	29,405	744,374	637,206
Onex Corp.	16,600	427,826	616,524
Pembina Pipeline Income Fund	8,600	189,449	218,010
Potash Corp. of Saskatchewan	12,401	505,088	680,939
Power Corporation of Canada	50,750	1,487,558	1,360,608
Power Financial Corporation	25,750	806,786	765,033
Precision Drilling Trust	28,500	343,747	393,585
Québecor Corporation inc.	5,900	165,274	186,499
Research In Motion Ltd	14,563	959,592	404,851
RioCan Real Estate Investment Trust	10,634	207,443	274,995
Rogers Communications inc.	23,750	854,365	903,925
RONA inc.	16,800	237,240	201,768
La Banque Royale du Canada	85,059	4,500,912	4,680,797
Saputo inc.	5,400	161,067	250,398
Shaw Communications inc.	23,600	482,404	518,728
Sherritt International Corp.	24,400	190,113	149,572
Shoppers Drug Mart Corp.	12,400	544,741	491,908
Sino-Forest Corp.	9,300	216,248	28,830
Groupe SNC-Lavalin inc.	4,500	247,693	264,600
La Financière Sun Life inc.	52,544	1,733,190	1,521,674
Suncor Énergie inc.	45,880	1,684,054	1,728,758
Superior Plus Corp.	18,000	202,336	201,960
Talisman Energy inc.	45,500	832,285	899,080
Teck Cominco Ltd	21,000	610,366	1,025,850
TELUS Corp.	4,600	184,344	244,076
TELUS Corp.	3,898	150,805	197,434
Thomson Reuters Corp.	23,100	845,917	835,296
Banque Toronto-Dominion	49,172	3,215,005	4,019,811
TransAlta Corp.	20,285	471,941	417,262
TransCanada Corp.	42,782	1,554,236	1,805,400
Vermilion Energy Trust	3,700	180,019	188,182
Viterra inc.	30,600	292,646	318,852

PRO FTSE RAFI CANADIAN INDEX FUND
AU 30 JUIN 2010 (non vérifié)

ÉTAT DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS

	Nbr. d'actions	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
Yamana Gold Inc	24,400	270,801	273,280
Total des actions canadiennes		57,403,723	62,202,477
Total du portefeuille des placements		57,403,723	62,202,477
Autres éléments de l'actif net			819,920
Total de l'actif net			63,022,397

PRO FTSE RAFI CANADIAN INDEX FUND
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2011

1. DESCRIPTION DU FONDS

Le Pro FTSE RAFI Canadian Index Fund (le « Fonds ») est une fiducie de fonds communs de placement instaurée en vertu des lois de la Province d'Ontario par le biais d'un acte de fiducie en date du 3 janvier 2007. Le Fonds a démarré son exploitation le 3 janvier 2007. Pro-Financial Asset Management inc. est le fiduciaire et le gestionnaire du Fonds.

L'objectif de placement du Fonds est de reproduire la performance de l'indice FTSE RAFI Canada Index, après déduction des frais.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les principales conventions comptables utilisées dans la préparation des états financiers semestriels sont conformes à celles utilisées pour les états financiers annuels. Les états financiers semestriels devraient être lus conjointement avec les états financiers annuels les plus récents. Les présents états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR canadiens ») qui exigent que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur éléments d'actif et de passif, les revenus et les charges au cours de la période visée par les présents états financiers. En réalité, les résultats peuvent différer considérablement de ces estimations.

(a) Placements

Les placements sont réputés être classés comme détenus à des fins d'opération conformément aux stipulations du chapitre 3855 et sont donc constatés à leur juste valeur comme suit :

Les principales conventions comptables utilisées dans la préparation des états financiers semestriels sont conformes à celles utilisées pour les états financiers annuels. Les états financiers semestriels devraient être lus conjointement avec les états financiers annuels les plus récents. Les présents états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR canadiens ») qui exigent que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur éléments d'actif et de passif, les revenus et les charges au cours de la période visée par les présents états financiers. En réalité, les résultats peuvent différer considérablement de ces estimations.

Le chapitre 3862 « Instruments financiers - informations à fournir » (« chapitre 3862 ») exige la classification des mesures de la juste valeur des instruments financiers à l'aide d'une hiérarchie des justes valeurs qui reflète sur la signification des données utilisées pour déterminer la juste valeur selon trois niveaux généraux. Les placements mesurés à leur juste valeur sont classés à l'un des trois niveaux dans la hiérarchie des justes valeurs, selon le plus bas niveau de données qui est significative pour la juste valeur dans son ensemble. Les données ou les méthodologies utilisées pour déterminer la juste valeur des titres ne sont pas nécessairement une indication du risque associé à un placement dans ces titres.

PRO FTSE RAFI CANADIAN INDEX FUND
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2011

Les trois niveaux hiérarchiques de la juste valeur sont les suivants : Niveau 1 - Les données de niveau 1 s'entendent des prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques auxquels le gestionnaire peut avoir accès à la date d'évaluation. Niveau 2 - Les données de niveau 2 sont des données concernant l'actif ou le passif, qui sont observables soit directement, soit indirectement, y compris des données dans des marchés qui ne sont pas considérés actifs. Niveau 3 - Les données de niveau 3 sont les données non observables. Il n'y a pas, ou presque pas, d'activité sur les marchés. Les données utilisées pour déterminer la juste valeur exigent que la direction établisse des hypothèses et estimations significatives. Tous les placements du Fonds sont classés au niveau 1.

(b) Frais d'opération

Conformément aux stipulations du chapitre 3855, les frais d'opération comme les commissions de courtage et d'autres frais d'opération relatifs au portefeuille sont compris dans les frais d'opération de l'état des résultats. Les frais d'opération sont des coûts différentiels qui sont directement attribuables à l'acquisition, à l'émission ou à la vente d'un placement.

(c) Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces se composent des fonds en banque et des titres de créance à court terme ayant une échéance de moins de 90 jours lors de l'acquisition. Les espèces et quasi-espèces sont réputées être détenues à des fins de négociation et sont donc comptabilisées à leur juste valeur, laquelle se rapproche de leur valeur comptable.

(d) Autres éléments d'actif et de passif

La juste valeur marchande d'autres éléments d'actif financier (prêts et créances) et de passif financier se rapproche de La juste valeur marchande d'autres éléments d'actif financier (prêts et créances) et de passif financier se rapproche de leur valeur comptable. Aux fins de classification conformément aux termes du chapitre 3855, les souscriptions à recevoir et les dividendes à recevoir sont désignés comme prêts et créances et sont constatés au coût. De même, les charges à payer sont désignées comme d'autres éléments de passif financier et sont constatées au coût.

(e) Constatation des opérations et des revenus de placement

Toutes les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération. Les gains et les pertes réalisés sur la vente de placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les revenus en intérêts sont cumulés quotidiennement et les revenus en dividendes sont constatés à la date de clôture des registres.

(f) Utilisation d'estimations comptables

La préparation des états financiers, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les éléments d'actif et de passif, la divulgation d'éventualités à la date des états financiers et les montants de revenus et de charges comptabilisés au cours de la période visée par les états financiers. En réalité, les résultats peuvent différer considérablement de ces estimations.

PRO FTSE RAFI CANADIAN INDEX FUND
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2011

(g) Actif net par part

L'actif net par part est calculé en divisant l'actif net attribuable à une catégorie de parts d'un jour ouvrable par le nombre total de parts de la catégorie en circulation ce jour-là. L'actif net attribuable quotidiennement à chacune des catégories est calculé après déduction des dépenses propres à chaque catégorie. Toutes les autres dépenses, tout le revenu et tous les gains et pertes non réalisés sont attribués à chaque catégorie chaque jour, en fonction de l'actif net de la catégorie.

(h) Conversion des devises étrangères

Les placements à la valeur marchande et les autres éléments d'actif et de passif qui sont libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change applicables aux dates d'évaluation. Les opérations de placement ainsi que les revenus et les charges sont convertis aux taux de change applicables aux dates de telles opérations.

3. IMPÔT SUR LE REVENU

Le Fonds est admissible en tant que fiducie de fonds communs de placement selon les dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et, en conséquence, il est exempt de l'impôt sur le revenu net, y compris les gains en capital nets réalisés, qui ont été payés ou qui sont payables aux détenteurs de parts. Le Fonds a l'intention de distribuer suffisamment de son revenu net et de ses gains en capital nets réalisés afin de ne pas être assujéti à l'impôt sur le revenu, après avoir fait état des remboursements d'impôt applicables sur les gains en capital. Ainsi, aucune provision pour l'impôt sur le revenu n'a été constituée.

Des pertes en capital nettes sont disponibles aux fins de report sur une période de temps indéfinie, pouvant être appliquées aux gains en capital nets réalisés futurs. Des pertes autres qu'en capital peuvent être reportées sur une période maximale de 20 ans afin de réduire le revenu imposable futur.

4. DÉPENSES DU FONDS

Le gestionnaire fournit au Fonds des services administratifs et de placement. En contrepartie de ces services, le gestionnaire reçoit des honoraires comme suit :

Catégorie A – 1,60 % par an

Catégorie B – 1,80 % par an

Catégorie F – 0,65 % par an

de la valeur liquidative du Fonds, calculés quotidiennement et payables à terme échu. Aucuns frais de gestion ne sont payables par les fonds pour les parts de catégorie I; de tels frais sont payés directement au gestionnaire.

Le Fonds a la responsabilité de payer toutes les dépenses liées à ses opérations et à ses activités. Ces dépenses incluent, sans s'y toutefois limiter, les frais d'administration, les frais comptables, les frais de services de tout prestataire de services administratifs engagé par le gestionnaire, les frais d'opération, les frais juridiques et de vérification, les frais de garde, les droits de licence relatifs aux indices, les droits de dépôt réglementaires, ainsi que les frais associés à la préparation et à la distribution des états financiers annuels et semestriels, des prospectus, des rapports à l'intention des détenteurs de parts et des communications avec les investisseurs. À l'occasion, le gestionnaire a payé une partie des dépenses autrement payables par le Fonds. En outre, le gestionnaire peut réduire les frais de gestion imposés aux clients faisant d'importants

PRO FTSE RAFI CANADIAN INDEX FUND
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2011

investissements; dans un tel cas, le Fonds verse à l'investisseur le montant de la réduction sous forme de distribution.

5. VALEUR LIQUIDATIVE

Quant aux placements qui se négocient sur un marché actif où les cours cotés sont facilement disponibles, le chapitre 3855 exige que l'on utilise le cours acheteur dans l'évaluation des placements, au lieu du cours vendeur de clôture, utilisé à l'heure actuelle dans la détermination de l'actif net opérationnel. Ces changements expliquent l'écart entre l'actif net opérationnel et l'actif net.

6. AVOIR DES DÉTENTEURS DE PARTS

Pour chaque part vendue, le Fonds reçoit un montant égal à la valeur liquidative par part à la prochaine date d'évaluation, qui est compris dans l'avoir des détenteurs de parts. Les parts sont rachetables au gré des détenteurs de parts, selon la valeur liquidative à la prochaine date d'évaluation suivant la date de rachat. Pour chaque part rachetée, l'avoir des détenteurs de parts est réduit par la valeur liquidative de la part lors de la prochaine date d'évaluation suivant la date de rachat.

7. PRÊTS DE TITRES

À l'occasion, le Fonds prête des titres afin de gagner des revenus supplémentaires. Le Fonds a conclu un programme de prêt de titres avec son dépositaire, State Street Trust Company Canada. La valeur marchande globale de tous les titres prêtés ne peut dépasser 50 % de l'actif total du Fonds. Le Fonds reçoit une garantie vis-à-vis des titres prêtés et maintient une garantie d'un montant égal à au moins 102 % de la valeur marchande des titres prêtés pour la période du prêt. Aux 30 juin 2011 et 31 décembre 2010, les valeurs totales des titres prêtés et de la garantie reçue se sont établies comme suit :

Type de garantie	Valeur des titres prêtés	Valeur de la garantie reçue
Obligations du gouvernement canadien, 30 juin 2011	2 775 107 \$	2 860 648 \$
Obligations du gouvernement canadien, 31 décembre 2010	3 070 210 \$	3 147 012 \$

PRO FTSE RAFI CANADIAN INDEX FUND
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2011

8. GESTION DU RISQUE

Les activités de placement du Fonds l'exposent à toute une gamme de risques financiers. L'état du portefeuille de placements présente les titres détenus par le Fonds au 30 juin 2011 et il groupe les titres par type d'actif, par région géographique ou par segment du marché. Les risques significatifs qui sont pertinents pour le Fonds sont analysés ci-dessous.

Le gestionnaire cherche à minimiser les effets adverses potentiels de ces risques sur la performance du Fonds en engageant les services de conseillers en gestion de portefeuilles professionnels et expérimentés, en surveillant les positions du Fonds et les événements du marché sur une base quotidienne et en diversifiant la composition du portefeuille de placements dans les limites de l'objectif d'investissement. Dans le but de gérer les risques, le gestionnaire applique des lignes directrices internes qui identifient les expositions cibles pour chaque type de risque, il maintient une structure de gouvernance qui veille sur les activités de placement du Fonds ainsi que sur la conformité à la stratégie d'investissement du Fonds telle qu'établie, aux lignes directrices internes et aux règlements touchant les valeurs mobilières.

Le portefeuille détient principalement les titres constitutifs ou des titres équivalents de l'indice FTSE RAFI Canada Index dans une proportion comparable à celle reflétée dans l'indice.

Risque d'illiquidité

Le Fonds est exposé aux rachats en espèces quotidiens des parts rachetables. Conformément aux règlements régissant les valeurs mobilières, le Fonds doit conserver au moins 90 % de son actif en placements liquides (c'est-à-dire des placements qui sont négociés sur un marché actif et peuvent être facilement vendus). De plus, le Fonds conserve suffisamment d'espèces et de quasi-espèces pour assurer une liquidité adéquate.

Risque de change

Le risque de change représente le risque que les instruments financiers qui sont libellés ou négociés en une devise autre que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation du Fonds, subissent des fluctuations à l'instar des taux de change. Le Fonds n'a pas d'exposition importante au risque de change au 30 juin 2011, étant donné que tous les éléments d'actif et de passif sont libellés en dollars canadiens, soit la monnaie de présentation du Fonds.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie à un instrument financier n'assume pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds avec lequel elle a conclu un contrat. Le Fonds n'a pas d'exposition importante au risque de crédit au 30 juin 2011. La valeur comptable d'autres actifs représente également le risque de crédit maximum, étant donné qu'ils sont réglés à brève échéance.

Toutes les opérations de titres cotés en bourse sont réglées/payées sur livraison à l'aide des services de courtiers approuvés. Le risque de défaut est considéré minimal, puisque la livraison des titres vendus n'a lieu qu'après la réception du paiement par le courtier. Le paiement d'un achat s'effectue une fois que les titres ont été reçus par le courtier.

PRO FTSE RAFI CANADIAN INDEX FUND
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2011

Autres risques liés aux prix

Les autres risques liés aux prix représentent le risque que la valeur d'un instrument financier subisse des fluctuations en fonction des changements des cours boursiers (autres que le risque lié aux taux d'intérêt ou le risque de change), que ce soit le résultat de facteurs particuliers à un placement individuel ou à son émetteur, ou encore de l'ensemble de tous les facteurs influant sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Tous les titres présentent un certain risque de perte de capital. Le risque maximum associé à un instrument financier est équivalent à sa juste valeur.

Aux fins du présent Fonds, la plus importante exposition aux autres risques liés aux prix découle de l'investissement dans des titres de participation. Au 30 juin 2011, si les cours cotés aux bourses respectives pour ces titres avaient augmenté ou baissé de 10 %, avec les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué, respectivement, de 6 220 000 \$ approximativement (près de 9,9 % de l'actif net total). En réalité, les résultats des opérations boursières peuvent varier et la différence pourrait être considérable.

9. PASSIF ÉVENTUEL

Des conventions intervenues entre les membres du Comité d'examen indépendant (« CEI ») du Fonds et le fiduciaire, au nom du Fonds, prévoient l'indemnisation du membre individuel du CEI par le Fonds en cas de responsabilité civile et de coûts encourus à l'égard de toute poursuite ou procédure civile intentée contre le membre en sa capacité actuelle ou précédente de membre du CEI, pourvu que le membre ait agi honnêtement et de bonne foi et dans les meilleurs intérêts du Fonds, ou, dans le cas d'une poursuite ou procédure criminelle ou administrative susceptible d'une amende, et que ledit membre eût des motifs raisonnables de croire que sa conduite était légale. Aucune revendication à l'égard d'un tel fait ne s'est produite et, comme tel, aucun montant n'a été constaté dans ces états financiers relativement à une telle indemnisation.

10. NORMES COMPTABLES FUTURES

Le Conseil des normes comptables (« CNC ») du Canada a confirmé la date du 1^{er} janvier 2013 comme celle requise pour le remplacement des PCGR par les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») aux fins des entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, y compris toute entreprise qui gère un fonds de placement. Le Fonds adoptera les normes IFRS pour son exercice qui commencera le 1^{er} janvier 2013.

Au 30 juin 2011, le gestionnaire élabore un plan de transition afin de respecter l'horaire établi par l'ICCA pour le transfert aux IFRS. Les éléments clés du plan comprennent la divulgation de l'impact qualitatif et quantitatif, le cas échéant, dans les états financiers annuels en date du 31 décembre 2010 et la préparation des états financiers annuels du 31 décembre 2011 conformément aux principes IFRS. À l'heure actuelle, le gestionnaire est d'avis qu'il n'y aura pas d'impact sur l'actif net ni sur la valeur liquidative par part du Fonds en raison de la conversion aux IFRS. L'on croit que le principal impact des IFRS sur les conventions comptables et les décisions d'application sera la divulgation d'informations additionnelles dans les états financiers et potentiellement dans la présentation différente des intérêts des détenteurs de parts et de certains autres éléments.